

## Accompagnement de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni

Cadrage d'un projet de services vélos dans la commune de Saint-Laurent-du-Maroni



Localisation : **Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane)**

Contact Ville : **Richard LEBEAU**

Cerema : Direction territoriale **Outre-mer**

Responsables de la mission : **Bénédictte BAXERRES**

Convention **ANCT/CEREMA**

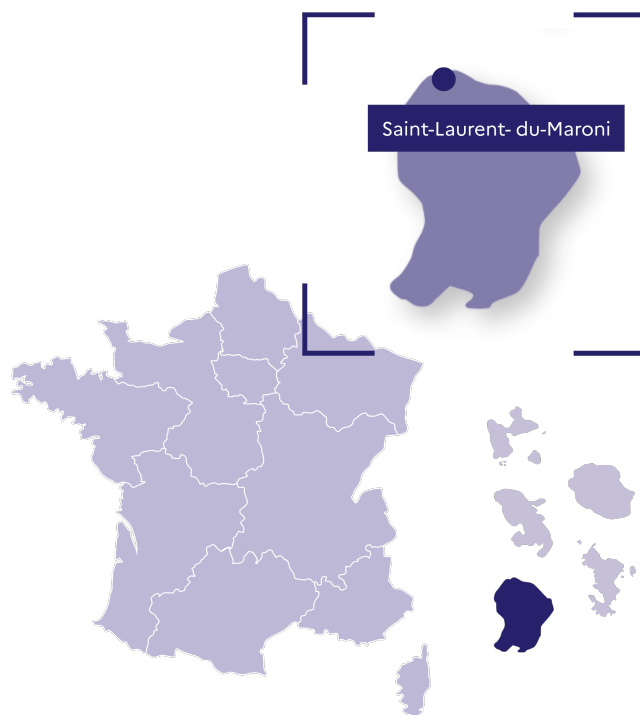
Années de réalisation : **2024-2025**



*L'étude a permis de mieux comprendre les attentes des habitants et d'identifier des solutions adaptées grâce à l'expertise du Cerema. Les résultats encourageants nous ont conduits à renouveler la mission pour 2025 afin de poursuivre cette dynamique positive.*



Richard LEBEAU, Chef de projet Transport et Mobilité



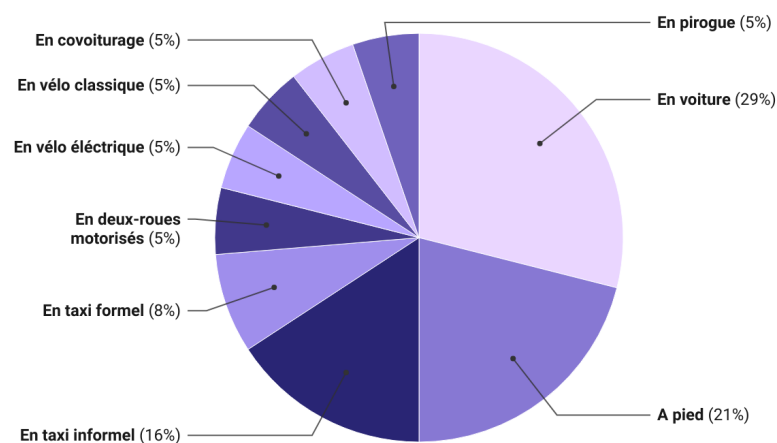
Co-financé par



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



## Modes de déplacement privilégiés



Created with Datawrapper

Résultats de l'enquête à la population réalisée (Source : Cerema)



### QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

Accompagner la commune dans l'amélioration de l'**accessibilité aux mobilités actives et décarbonées**, par la réalisation d'une étude évaluant la pertinence du développement d'un service de transports collectifs à vélo.

### ÉQUIPE MOBILISÉE



#### Bénédicte BAXERRES

Cheffe de projet aménagement et mobilités

#### Myrtia GEHIN

Chargée d'études Stratégies territoriales



### CALENDRIER

Date : Juillet 2024 à Mars 2025

Durée de l'accompagnement : 20 jours



## CONTEXTE ET BESOINS

La commune de Saint-Laurent-du-Maroni, souhaite développer un service de transports collectifs à vélo, aussi appelés « vélos-taxis », pour faciliter les déplacements en centre-ville.

La réflexion autour de la pertinence d'un tel service doit amener la commune à décider de son déploiement prochain, en lien avec la réalisation d'un pôle d'échange multimodal et de lignes de bus dans le centre.

L'attention de la commune s'est portée sur les « vélos-taxis », pour leur accessibilité à tous, leur praticité et leur complémentarité avec les offres de mobilités déjà déployées sur la commune.

Le Cerema accompagne la commune dans l'évaluation de la pertinence d'un service de « vélos-taxis » au regard des usages des habitants et des services de ce type existant déjà en France.



## QUELLE MISSION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LE CEREMA ?

Le projet s'est articulé autour de **deux grandes étapes**.

La **première** a consisté à **analyser les besoins** au moyen d'une **enquête de terrain** et d'entretiens, complétés par un **benchmark** des services de transport collectif à vélo déjà mis en place en France. La **seconde** a abouti à l'**élaboration de recommandations opérationnelles** : définition d'un cadre de **gouvernance**, identification des **partenaires** à mobiliser et **proposition de services adaptés** aux spécificités du territoire. L'ensemble constitue une base pour le déploiement d'un service de transport collectif à vélo pleinement ancré dans les réalités locales.



Exemple d'un service de « vélos-taxis » interviewé au cours de l'étude (Source : Turtle)

### LES LIVRABLES

- Un questionnaire d'enquête
- Un rapport d'étude final

### QUELS OUTILS ONT ÉTÉ UTILISÉS ?



- Visites de terrain
- Enquêtes à la population
- Benchmark des services de transport collectif à vélo en France
- Conseils réglementaires

## BILAN DE LA MISSION

Les résultats de l'enquête ont montré que **l'obstacle principal à l'usage du vélo réside dans le manque d'équipements individuels** et ont indiqué que **la population privilégie davantage un service de location ou de prêt plutôt qu'un dispositif de vélos-taxis**, encore peu connu localement. La seconde phase de l'étude a permis de préciser le cadre réglementaire applicable aux vélos-taxis et de constater, à partir de retours d'expérience en France, que **ce modèle reste difficilement viable économiquement en dehors des grandes villes**, où la demande est plus importante. Enfin, l'analyse de la gouvernance a souligné la **nécessité d'une coordination étroite entre la Collectivité Territoriale de Guyane, la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni et l'opérateur chargé du service**.

### EN SAVOIR PLUS

#### [Le programme ACV2](#)

[Voir les autres fiches Références](#)

- [Cerema Doc](#)
- [Expertises territoires](#)
- [UrbanSIMUL](#)
- [Site outil de l'aménagement](#)

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)



@Cerema

Co-financé par



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



Ville de  
Saint-Laurent du Maroni